CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** QUEST (Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain)

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Secteur rural, régions éloignées et communautés urbaines

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Appuyer l'élaboration de solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) dans les collectivités autochtones, du Nord et éloignées. Ces collectivités font face à des défis énergétiques importants, notamment un manque de fiabilité, des coûts élevés du carburant, une pénurie d'infrastructures régionales, des méthodes de gestion dépassées et un manque de capacités. Les SEIC représentent une approche bien documentée et reconnue pour assurer une fiabilité énergétique, améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts de même que les émissions de gaz à effet de serre.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral devrait financer la recommandation en réaffectant des fonds qu'il s'est déjà engagé à verser dans le Plan d'action économique (budget) de 2013 aux fins des investissements dans les Autochtones et le Nord.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

La mise en œuvre de cette recommandation serait profitable :

• aux collectivités autochtones et à leurs habitants;
• aux collectivités du Nord et à leurs habitants;
• aux employés supplémentaires embauchés par des organismes partenaires à la suite de la mise en œuvre de la présente recommandation – notamment des fournisseurs de technologies et de matériel, des métiers locaux, des travailleurs des services publics, des bâtisseurs et des personnes responsables de la gestion de l'énergie.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La mise en œuvre de solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) dans les collectivités autochtones, du Nord et éloignées au Canada permettra :

• d'améliorer la qualité de vie en améliorant la fiabilité énergétique pour les collectivités tout en réduisant les coûts énergétiques ainsi que le besoin de subventions à cet égard. Selon l'Office national de l'énergie, les coûts énergétiques dans ces collectivités peuvent être 10 fois plus élevés que la moyenne nationale;
• de rendre les entreprises locales et l'industrie locale plus concurrentielles grâce à une énergie fiable et moins dispendieuse;
• de démontrer l'utilisation de sources locales d'approvisionnement en énergie et de technologies canadiennes.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Appuyer l'élaboration de programmes de formation sur les solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) destinés à ceux et celles qui participent à l'élaboration de ces solutions (p. ex., des planificateurs, des ingénieurs et des gens de métier), et appuyer aussi l'élaboration des instruments nécessaires, des processus de certification et la mise en service continue des projets liés aux SEIC.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral pourrait financer cette recommandation en réaffectant des fonds qu'il s'est déjà engagé à verser dans le Plan d'action économique (budget) de 2013 aux fins de la subvention pour la création d'emplois au Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

La mise en oeuvre de cette recommandation serait profitable :

• aux jeunes Canadiens qui cherchent à acquérir des compétences et une formation qui répondent aux besoins des employeurs de demain;
• aux employés supplémentaires embauchés par des organismes partenaires à la suite de la mise en œuvre de la présente recommandation – notamment des fournisseurs de technologies et de matériel, des métiers locaux, des travailleurs des services publics, des bâtisseurs et des personnes responsables de la gestion de l'énergie.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Appuyer l'élaboration de programmes de formation, d'outils, de processus de certification et la mise en service continue de projets liés aux SEIC permettra de préparer la main-d'œuvre actuelle aux besoins de demain. Le diplôme en technologie des systèmes énergétiques (énergie durable) du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick constitue un modèle pour doter les étudiants des compétences requises pour gérer au sein des collectivités des systèmes énergétiques qui sont fiables, qui réduisent les coûts et qui aident grandement à la réalisation des objectifs fédéraux, provinciaux et territoriaux relatifs à l'efficacité énergétique et au changement climatique.

Sujet : Énergie et environnement

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Appuyer l'approche avalisée par le Conseil des ministres de l'énergie, dans le cadre du rapport intitulé « Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités – Plan d'action » (2009) et avalisée par le Conseil de la fédération, en affectant des fonds à l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada à des fins d'investissement dans la recherche appliquée, le renforcement des capacités et d'autres mesures de soutien. Le rapport, qui encourage l'élaboration de solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) constitue aussi une approche bien documentée afin d'améliorer la fiabilité énergétique, l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les collectivités.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral pourrait financer cette recommandation en réaffectant des fonds qu'il s'est déjà engagé à verser dans le Plan d'action économique (budget) de 2013 aux fins du nouveau plan Chantiers Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

La mise en œuvre de cette recommandation serait profitable :

• aux 5 400 collectivités de l'ensemble du Canada, notamment les collectivités urbaines, rurales, du Nord et éloignées;
• aux employés supplémentaires embauchés par des organismes partenaires à la suite de la mise en œuvre de la présente recommandation – notamment des fournisseurs de technologies et de matériel, des métiers locaux, des travailleurs des services publics, des bâtisseurs et des personnes responsables de la gestion de l'énergie.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

L'investissement dans des solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) permet aux collectivités d'améliorer la fiabilité énergétique, l'efficacité énergétique et d'accroître la concurrence économique, tout en aidant à la réalisation des objectifs fédéraux, provinciaux et territoriaux relatifs à l'efficacité énergétique et au changement climatique. Un investissement dans les SEIC favorisera en outre le développement du secteur canadien des technologies propres, dont le potentiel de croissance est estimé à plus de 15 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Les solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC) ont été avalisées par le Conseil des ministre de l'énergie (2009) et par le Conseil de la fédération (2011).

Depuis 2007, QUEST a constitué la voix à l'échelle nationale relativement aux SEIC au Canada; QUEST s'est livré à des recherches, a réalisé des analyses stratégiques, des activités de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités en vue de créer des collectivités énergétiques intelligentes au Canada.

QUEST a élaboré une carte interactive des 50 projets énergétiques intelligents les plus importants actuellement mis en œuvre au Canada – vous pouvez consulter cette carte à l'adresse suivante : www.questcanada.org/interactive-ices-map.

QUEST a également établi des partenariats avec des écoles de commerce au Canada, en vue d'élaborer une série d'analyses de rentabilité qui étayent des projets particuliers de SEIC mis en œuvre à l'échelle du pays, où sont énoncés en détail les améliorations en matière d'efficacité énergétique, les réductions de coûts et les réductions des gaz à effet de serre – ces analyses peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.questcanada.org/resources/quest/businesscases.

Bien qu'il existe des avantages bien documentés pour les SEIC dans l'ensemble des collectivités, les défis et les possibilités dans les collectivités du Nord, les collectivités éloignées et celles des Premières nations sont amplifiés. QUEST a entrepris d'examiner ces possibilités grâce à un engagement continu auprès d'intervenants des collectivités, un engagement qui a été démontré tout récemment dans le cadre d'une discussion (QUESTtalks) intitulée [traduction] « Énergie intelligente dans le Nord : Défis et possibilités en matière de chauffage, de production d'électricité et d'approvisionnement en carburant dans nos collectivités du Nord et éloignées ». La séance d'une durée de trois heures, comportant une discussion en groupe à laquelle participent des dirigeants des collectivités, peut être consultée à l'adresse suivante : www.questcanada.org/questtalks/june2013.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.